

Réunion URASCE du 26 septembre 2025

CAP FERRET - ASCE 33

COMPTE-RENDU

Nom	Présent	Destinataire du Compte- rendu	Nom	Présent	Destinataire du Compte-rendu
BUREAU DE L'URASCE					
DOSPITAL Hervé (Président)			MULLER Claudine (Trésorière)		
LELEU Jocelyne (Vice-Présidente)			GARNIER Marie-Christine (Secrétaire)		
PRÉSIDENTS ou MANDATES					
HUREAU Daniel (24)			CASSAGNE Jean-Louis (40)		
BONNIN Patrick (33)			DUSTRIT Alice (47)		
ALOGNA Stacy (33 Cerema)			LELEU Jocelyne (64)		
AUTRES MEMBRES					
LAVOIGNAT Catherine (64)			GOENAGA Serge (33)		
DESCHAMPS Michel (24)			BERGALONNE Audrey (33)		
LAFOND Jany (24)			CASTAGNET Marjorie (33)		
ABSENTS EXCUSES					
MULLER Claudine (Trésorière)					
		П			

ORDRE DU JOUR :

Réunion régionale :

- Approbation de la réunion régionale du 6 juin,
- Compte rendu sortie régionale Walygator,
- Compte rendu sur le Challenge national de Ping Pong (33 Cerema),
- Poste du MAD 33 Cerema, organisation à mettre en place,
- Prévision des manifestations régionales et/ou nationales 2026,
- DASCE à Luchon,
- · Point financier,
- Point sur les AG des Asce,
- · Questions au prochain séminaire,
- Infos et questions diverses, tour de table des ASCE
- Prochaine réunion au Cerema

REUNION REGIONALE:

1 – Approbation de la réunion régionale du 6 juin 2025

Une remarque concernant les augmentations des cotisations a été faite par mail par l'Asce 47 :

Pour 2026 :

actifs : la cotisation passe de 15 € à 20 € (et non de 20 € à 30 €)

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2 – Sortie régionale Walygator (dimanche 22 juin)

Les retours sont comme toujours positifs avec la présence de beaucoup d'adhérents (108), toutes les ASCE ont été représentées.

Un ayant droit absent (le remboursement a été effectué)

Point financier : la sortie a coûté 585,50 € (l'aide a été dépassée de + 85,50 € car il y a eu plus d'inscrits que prévu.)

Cette sortie étant largement plébiscitée elle pourra être à nouveau proposée en 2026.

<u>3 – Compte-rendu du challenge national de Ping Pong à St Médard (33 Cerema les 28 et 29 juin)</u>

Beaucoup moins d'inscrits que prévu seulement 18 joueurs – très peu d'ASCE représentées Ambiance très sympa

Bilan financier : excédent

Au vu du bilan excédentaire environ 800 €, l'Asce 33 Cerema ne demande pas l'aide régionale de 500 € Faire un retour aux DASCE pour évoquer le problème du manque de participation.

La validation du challenge par la FNASCE a été tardive.

4 – Poste du MAD 33 Cerema

La candidature de Valérie LAAS (DDTM 33) a été retenue pour le poste de MAD régionalisé. Elle prendra ses fonctions le 1er octobre au CEREMA. Elle est à 50 %. La répartition de son temps de travail est de 60 % pour le CEREMA et 40 % pour les autres ASCE (24,40, 47 et 64).

Très motivée, elle sera présente sur site les lundi toute la journée – mardi, jeudi et vendredi matin En fonction des besoins, un temps par semaine devra être consacré aux autres ASCE (à voir pour l'organisation) Voir les possibilités d'aide à la gestion d'OLGUA, CANVA et HELLOASSO ?

Demande de l'ASCE 47 : *Il serait bien que la permanente vienne se présenter lors des AG de chaque ASCE.* La permanente pourra se présenter (en visio) à toutes les ASCE lors des AG.

Aucun déplacement n'est prévu dans la convention locale avec le Cerema. Le travail donné par les autres ASCE se fera uniquement en distanciel. Pour cela, un Google Drive est en place

Il a été proposé de lui laisser le temps de s'intégrer sur le poste CEREMA jusqu'à la prochaine AG de l'URASCE qui se déroulera au Cerema, et réfléchir à intégrer petit à petit des missions pour les 4 Asce de la région.

Il a été demandé de prévoir une petite information/formation à l'utilisation d'HelloAsso lors de la prochaine réunion régionale fin janvier au Cerema.

5 – Prévision des manifestations régionales 2026 et/ou nationales 2027

ASCE 40 : (Jean-Louis) envisage l'organisation d'une manifestation nationale 2026 (pétanque) ou AG nationale pour 2027.

Jean-Louis indique que si le challenge de pétanque se déroule à Soustons il faudra trouver une autre salle pour la restauration.

ASCE 33 : Patrick réfléchit à une organisation nationale – possibilité challenge pétanque, AG sur Bordeaux ou Arcachon – à voir hébergement et location d'une structure.

Une prospection sera faite pour une AG ou un congrès 2027 et un challenge bowling (Bayonne) et/ou pétanque.

Chaque ASCE est chargée de prospecter pour faire des propositions à l'URASCE pour fin novembre 2025.

Toutes ces organisations seront sous l'égide de l'URASCE.

6 – DASCE à LUCHON

ASCE 24: 2 personnes (Daniel et Sylvie)

ASCE 33: 3 personnes (Hervé, Chantal et Olivier)

ASCE 33 CEREMA: 2 personnes (Marie-anne et Sabah)

ASCE 40: 3 personnes (Jean-Louis, Myriam et Nathalie) ASCE 47: 3 personnes (Corinne, Laurence et Christian)

ASCE 64: 2 personnes (Jocelyne et Dominique)

Lors des DASCE, il est demandé aux VP Sports de faire remonter au niveau de l'organisation des challenges sportifs que la majorité (4/5) des Asce de la région présentes sont contre le fait de laisser l'organisation des hébergements aux Asce.

7 - Point financier

En l'absence de Claudine un point financier détaillé n'a pas été effectué.

Les chèques des réunions régionales de Montrem de 2022 et 2024 ne sont toujours pas encaissés

8 – Point sur les AG des Asce

- 24 : 04/07 : très peu de monde, une réunion a été faite le 9 septembre, pour la constitution du bureau (peu de changement)
- 33:17/0433C:10/06
- 40:05/06
- 47: 28/03
- 64 : 23/05 : Nomination d'un VP Culture et d'un Secrétaire Adjoint. Le reste sans changement.

9 – Questions à poser au prochain séminaire (3 au 5 novembre à Neuvy-sur-Barangeon 18)

Avec le changement en cours d'année des règles de présence et d'aide financière de la FNASCE, il a été décidé que les représentants de la région seraient en visio. Il ne devrait y avoir en présentiel que 13 personnes (7 cdf et 6 présidents de régions. Ce séminaire va être compliqué à suivre au vu du grand nombre de personnes en visio.

Questions:

- Les Asce reçoivent diverses enquêtes mais il n'est pas expliqué le pourquoi de celles-ci et les résultats ne sont pas communiqués.
- Faut-il mettre à jour les statuts et règlements intérieurs des URASCE ? Existe t'il des statuts cadres Urasce réactualisés ?

- Il est remonté des propos maladroits sur le site de la FNASCE au sujet du challenge de pétanque du 56. (Après la réunion, une information a été transmise précisant que nous faisions une mauvaise lecture du message. Comprendre pour "le plus organisé": "le plus souvent organisé parmi tous les challenges").
- Est-il envisagé en 2026 ou 2027 des rencontres des gestionnaires UA ?
- Audrey Bergalonne, permanente de l'ASCE 33, demande s'il est prévu des rencontres avec les nouvelles personnes du bureau administratif?

10 - Infos, tour de table des ASCE et questions diverses

2026 sera une année élective, lors de l'AG du 30 janvier 2026 sera voté le renouvellement du bureau. Faut-il prévoir une AGE pour mise en cohérence statuts et RI Urasce avec statuts fédéraux ?

Hervé donne, pour information, lecture des courriers adressés au CDF (avec copie aux PU/VPU) par Marielle TOUSTOU, présidente de l'Asce 11 et de la région Languedoc Roussillon, et de Valérie BURTE, présidente de l'Urasce Est.

ASCE 24

- Le livre d'Emilio (sur les phares) est en vente.
- Informe d'une demande de remboursement pour une nuitée Bordeaux pour le voyage à Bruxelles. Les justificatifs seront envoyés à l'Urasce (à adresser avant la fin de l'année).
- Arbre de Noël : se déroulera le mercredi 10 décembre formule cinéma limité à 118 places. Le directeur demandera que les agents puissent bénéficier d'une ASA ce jour-là.

ASCE 33

- 3ème rencontre (6 octobre 2025) avec le directeur de la DDTM, toujours pas de signature pour la convention locale de fonctionnement et la convention de mise à disposition des UA de Lacanau.
- Arbre de Noël : le samedi 29 novembre au Pin Galant à Mérignac en partenariat avec le 33 CEREMA : 304 enfants inscrits
- Convention locale avec la DGAC pour 2 membres du bureau en attente de signature

ASCE 33 CEREMA

- Arbre de Noël avec l' ASCE 33.
- Problème assurance pour la sortie RANDO sans prestataire (malgré des décharges signées par les participants); il est conseillé d'avoir obligatoirement un guide pour une question d'assurance.

ASCE 40

 Jean-louis a été aidé par les membres du bureau pour les unités d'accueil (entrées et sorties des adhérents)

ASCE 47:

- Est-il possible de faire un tour de table pour connaître les pratiques des autres ASCE sur les adhésions des vacataires, permanents, ... En effet, nous nous demandons comment gérer les demandes d'adhésion d'une personne ayant été vacataire à la DDT et qui a adhéré à l'ASCE à son arrivée et dont le contrat ne serait pas renouvelé. Ex : vacataire et adhérent Asce en 2025 mais contrat non renouvelé en 2026. Mais souhaite rester adhérent en 2026.
- Peut-on la garder adhérente ? Comment ? Extérieur ? Actif normal ? Réponse partielle : un vacataire peut adhérer à partir de 6 mois de contrat.

ASCE 64:

- Le secrétaire général a proposé que l'arbre de Noël soit fait en collaboration avec la préfecture.
- Convention de fonctionnement avec la DIRA en cours de rédaction.
- L'unité d'accueil de Bidart va être rendue à l'État (trop de travaux de rénovation). La convention de mise à disposition prévoit dans ce cas-là un préavis de 6 mois.
- Octobre rose: participation Asce + DDTM Course à pied challenge entreprise.
- Nouvelle activité : fléchettes
- Jocelyne demande s'il est possible d'avoir une présentation HelloAsso par le 33 CEREMA ?

PROCHAINE RÉUNION DE L'URASCE organisée le vendredi 30 janvier 2026 au Cerema (33)

La secrétaire de L'URASCE,

Le Président de l'URASGE Aquitaine

Hervé DOSPITAL

Marie-Christine GARNIER